

# **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

### **RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MARDI 30 AVRIL 2024 18 h 30 - École de la Passerelle Local du personnel

### **PROCÈS-VERBAL**

Présences : Mesdames Nathalie Amyot

Sophie Baron Lysanne Bélanger Sonia Bonneville Sunny Breuil Caroline Buteau Isabelle Cyr Boudreau Marie-Ève Deschênes

Olfa Dhifaoui Johanne Hébert Koralie Tanguay Marie-Louise Thiaw

Monsieur

Marc-André Fournier Sarah Audet-Therrien

Absences: Mesdames

Marie-Hélène Leclerc

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Hébert souhaite la bienvenue à tous. Elle nous mentionne qu'en l'absence de madame Audet-Therrien, présidente, c'est madame Koralie Tanguay, vice-présidente, qui assurera l'intérim pour cette rencontre. Après vérification du quorum, madame Koralie Tanguay procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 30.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Tanguay procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Sunny Breuil.

#### CE-2024-04-01 Adopté à l'unanimité.

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 mars 2024

Madame Sunny Breuil propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2024.

### CE- 2024-04-02 Adopté à l'unanimité.

## 4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 26 mars 2024

Aucun suivi à faire.

### 5. Questions du public

Aucune question de la part des membres. Toutefois, monsieur Fournier souligne être très satisfait de la mise en place du tutorat.

#### **Objets d'information**

#### 6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Sophie Baron nous mentionne que les élèves participeront au défi des Cubes énergie. C'est intéressant, il y a beaucoup de prix de participation. Nous voulons ainsi inciter les élèves à bouger. Ce samedi, nos élèves ont participé au concert donné par la Fondation Musique en Tête sous la supervision de madame Myriam Sénéchal.

De son côté, madame Lysanne Bélanger souligne entamer le dernier blitz de l'année. Ce mois-ci, le défi Étincelle au vestiaire était les mots doux. Pour terminer l'année en beauté, plusieurs activités sont prévues telles : WIGO, Cyclo-Forme, BiblioCube, etc. Dans les semaines à venir, le personnel enseignant planifiera la dernière semaine d'école. Elle précise qu'une animatrice, madame Isabelle Côté, vient lire un conte dans chacune des classes. De plus, à la fin d'année, elle animera un spectacle interactif avec les élèves.

Madame Isabelle Cyr-Boudreau prend la parole et informe de la fin du bloc 4, en orthopédagogie, dans les classes. Les parents recevront les suivis. Pour terminer l'année scolaire, les orthopédagogues accompagneront les élèves éprouvant des difficultés en plus d'offrir un soutien aux enseignantes. Pour terminer, les sorcières, Babagaya et Cordélia, feront de la fluidité en lecture avec les élèves afin de valider le classement de ces derniers.

Madame Caroline Buteau souligne que les élèves du préscolaire de l'École Notre-Dame se sont rendus à l'École du cirque. Cette activité a été très appréciée des élèves. D'ici la fin de l'année, les activités à venir seront : ÉvoluFit, WIGO, etc. Il est certain qu'Étincelle récompensera les élèves pour la belle année.

#### 7. Relevé de l'effectif en date d'aujourd'hui

Madame Hébert fait un suivi concernant la clientèle de nos écoles.

Finalement, les Services éducatifs ont fermé la classe de la maternelle 4 ans à l'École Notre-Dame. En tout, dans notre centre de services, sept classes de ce niveau ont été fermées dû à un manque d'effectifs. En 2024-2025, nous comptons 24 classes de maternelle 4 ans. Nous ne pouvons toujours pas exclure la possibilité d'ouvrir une classe de 3<sup>e</sup> année dans l'une de nos écoles. Une rencontre avec les services éducatifs est prévue prochainement; la direction en apprendra davantage. À la suite de cette fermeture, madame Hébert a dû faire le transfert des élèves de la maternelle 4 ans de l'École Notre-Dame vers l'École de la passerelle.

À ce jour, voici le détail de la clientèle :

	Passerelle	Notre-Dame
Maternelle 4	1 groupe	
Préscolaire 5 ans	3 groupes	3 groupes
1 <sup>re</sup> année	2 groupes	2 groupes
2 <sup>e</sup> année	2 groupes	2 groupes
Langage	1 groupe	

#### 8. <u>Budget pour notre projet des cours d'école</u>

Dans les faits, une somme de 50 000 \$ a été attribuée à l'École de la Passerelle. Toutefois, les finances ont utilisé un montant de 13 000 \$ pour la réalisation de la classe extérieure de l'École Notre-Dame. La somme restante de 37 000 \$ sera utilisée pour le projet du parcours psychomoteur de la cour de l'École de la Passerelle. En juin, madame Hébert devrait recevoir des nouvelles pour la somme de 100 000 \$ de l'École Notre-Dame. Finalement, contrairement à ce qui a été annoncé au dernier conseil d'établissement, les pruches seront réparées dans nos cours d'école. Ce sont les services des ressources matérielles qui assureront les coûts. Madame Patricia Méthot, coordonnatrice des services financiers, nous fait de bons suivis au niveau budgétaire.

### Objets d'approbation

#### 9. Fournitures scolaires

Madame Hébert est impressionnée de constater le changement de fournitures demandé par les enseignantes d'une année à l'autre. On souligne qu'il est important d'acheter du matériel de qualité. Madame Deschênes demande que des photos soient ajoutées à nos listes de fournitures scolaires. Toutefois, dû aux nouvelles règles en vigueur, il en est strictement interdit. Madame Tanguay demande si quelqu'un à l'école peut répondre au questionnement des parents. Ce qui lui est confirmé. Comme demandé par les parents, les cahiers d'apprentissage seront achetés par l'école. Pour la prochaine année scolaire, madame Hébert souligne qu'elle aimerait bien tenter l'expérience de faire une journée de remise des cahiers d'apprentissage avant le début des classes. Chaque année, les secrétaires doivent faire beaucoup de recouvrement. C'est pourquoi elle pense qu'en faisant venir les parents, la facture sera payée en remettant le matériel. Pour ce faire, un terminal de point de vente sera loué. Nous espérons ainsi réduire les montants non payés.

Madame Koralie Tanguay approuve les listes des fournitures scolaires.

### CE-24-04-03 Approuvé à l'unanimité.

### Objet d'adoption

# 10. Prochaine rencontre du Conseil – 5 juin 2024 (heure, repas...)

Comme le bassin des enseignants a été changé de date, la prochaine réunion devra se tenir le jeudi 6 juin à 18 h. Un souper sera offert aux membres. Les membres choisissent un repas pizza garnie de la Pizzéria 67. Ainsi, nous encouragerons des parents de notre école.

Ce point est adopté par madame Sophie Baron.

#### CE-24-04-04 Adopté à l'unanimité.

#### 11. Suivi financier et budget initial

Madame Hébert demande aux membres s'ils préfèrent qu'elle fasse la lecture du budget en détail, de tous les postes. Ces derniers préfèrent avoir un résumé global de tous les fonds. Voici ce qui a été discuté :

- Fonds 0 : Fonds destiné à l'entretien des bâtisses et de l'équipement. Une somme de 8 031 \$ sera octroyée pour faire l'achat d'instruments de musique dans les deux écoles.
- Fonds 4: Fonds destiné aux services offerts à l'élève. On y retrouve les salaires de tout le personnel qui est engagé pour le service à l'élève comme les orthopédagogues, les éducatrices spécialisées, les psychoéducatrices et les orthophonistes. Nous avons reçu une allocation de 62 500 \$ pour la francisation. Tous les fonds doivent être séparés. Lors des budgets, nous sommes accompagnés par un membre des finances. Nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons. Nous avons des règles à suivre du ministère. Les activités éducatives et culturelles. Il restera 29 000 \$ dans ce fonds; de cette somme, nous conserverons 12 000 \$ et le restant sera récupéré par le gouvernement.
- Fonds 5: Fonds destiné à l'aide aux parents et au conseil d'établissement. Ici, nous pensons aux différentes conférences offertes gratuitement, les frais de déplacement et de gardiennage des membres.
- Fonds 6: Fonds destiné pour l'usage quotidien (photocopies, mouchoirs, budget classe, pansements, entretien ménager...). Le ministère viendra récupérer la somme de 5 579 \$ qui restera dans ce fonds. Madame Hébert souligne qu'elle préfère ne pas profiter de la situation et que le gouvernement utilise cet argent à bon escient.
- Fonds 7: Fonds destiné aux frais chargés aux parents.
- Fonds 8: Fonds destiné au service de garde C'est madame Nathalie Amyot qui prend la parole. Cette année, le service de garde a assumé une partie du déficit antérieur dû à la Covid. Il faut se rappeler que le ministère devait rembourser un montant de 35 %; ce qu'il n'a jamais fait. Toutefois, le ministère a décidé que l'an prochain les déficits redeviendraient à zéro. Des ressources supplémentaires ont été ajoutées en soutien aux éducatrices, car

la clientèle n'est pas facile. Comme nous avons un manque flagrant de personnel, monsieur Alphonso prendra un groupe le midi. L'an prochain, les groupes classes seront séparés au service de garde; c'est-à-dire, qu'il y aura un mélange de groupe au préscolaire. Les groupes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année seront également partagés. Madame Deschênes demande la raison pour laquelle le changement ne se fait pas dans l'immédiat. Mesdames Amyot et Hébert répondent qu'à ce temps-ci de l'année, le lien avec l'éducatrice et les amis sont déjà faits.

Fonds 9: Fonds servant aux activités offertes aux élèves: accueil, Noël, Saint-Valentin. Ce fonds n'est plus tellement utilisé. La seule somme déposée dans ce poste budgétaire est la ristourne des étiquettes « Colle à moi ».

Madame Hébert fait signer la résolution du budget à madame Koralie Tanguay qu'elle fera parvenir aux services des finances.

Madame Marie-Ève Deschênes approuve le budget de l'école.

CE-23-04-05 Adopté à l'unanimité.

### Objet de consultation

# 12. Présentation des résultats de la consultation effectuée auprès des élèves

Comme mentionné dans les dernières rencontres, Madame Hébert présente le livre préféré de chacune des classes. C'est madame Véronique Henry qui a préparé une belle compilation et a présenté un beau document du choix des élèves. Par la suite, les dessins des élèves seront affichés à la bibliothèque. Le choix de livres est différent d'une classe à l'autre. Cette année, grâce aux membres du conseil d'établissement, les élèves ont été consultés d'une manière différente. Ils ont pu dessiner leur livre préféré.

### **Objets de rapports**

#### 13. Rapport de la Présidente

Comme madame Audet-Therrien est absente, il n'y a rien à signaler.

### 14. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Sunny Breuil souligne qu'à leur dernière réunion, il fut question des classes de la maternelle 4 ans. Comme il y a un grand manque d'enseignants et de ressources, le Centre de Services scolaire des Navigateurs s'est vu contraint de fermer ces classes. Il faut se rappeler que le ministère de l'Éducation est dans l'obligation de scolariser les enfants 5 ans. Comme la maternelle 4 ans n'est pas obligatoire, il est préférable d'offrir les ressources adéquatement formées au préscolaire 5 ans.

Les membres ont appris qu'il y avait un manque de locaux dans certains secteurs; c'est pourquoi plusieurs élèves n'iront pas dans l'école de leur bassin.

En ce qui concerne l'anglais intensif, beaucoup d'écoles offrent ce programme. Malheureusement, plusieurs institutions se retrouvent sans enseignants qualifiés. De plus, certains élèves sont incapables de participer à ce programme. C'est pourquoi le choix d'offrir ce programme devra être fait entre les membres du conseil d'établissement, de l'équipe et de la direction. Ce sujet apporte beaucoup de discordes, mais de belles solutions sont proposées à la place. Entre autres, il est proposé d'offrir une période d'anglais supplémentaire et que l'enseignante de la classe pourrait aller aider d'autres élèves de certaines classes.

#### 15. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Hébert nous fait un suivi de la conférence de Nancy Doyon, SOS Nancy. 27 parents ont participé et beaucoup apprécié cet atelier. L'annonce du pique-nique est présentée et sera acheminée aux parents prochainement. Jusqu'à maintenant, seulement un « food-truck » a confirmé sa présence. Madame Thiaw propose de faire un accueil spécial pour les élèves immigrants. Elle souligne qu'il serait intéressant que les nouveaux élèves puissent nous faire connaître leurs

coutumes, leurs habillements, leur musique... Une invitation leur sera adressée, deux cartes du monde seront installées et les élèves pourront indiquer leur provenance. L'organisme le Tremplin sera présent sur place également. Malheureusement, le service aux bibliothèques municipales ne pourra se présenter.

#### 16. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot souligne que le 17 mai, l'activité prévue lors de la journée pédagogique ne pourra avoir lieu, car la compagnie a fermé boutique. Donc, l'équipe a planifié une activité maison.

À l'automne, elle tentera d'organiser une activité de judo à l'école. Les élèves de l'École Notre-Dame se rendront à l'OTJ et l'éducatrice accompagnera l'animateur. À l'École de la Passerelle, nous resterons au gymnase de notre école. Nous sommes en attente, car nous devons nous assurer que les matelas sont sécuritaires. L'activité de danse sera peut-être déplacée à l'hiver.

Normalement, au prochain CÉ, nous devrions connaître le résultat de toutes les activités parascolaires. Le tout se déroulera sur la période du dîner.

Les élèves et les éducatrices sont dans la préparation du Marché printanier.

Nous apprenons que les postes en service de garde seront en continu l'an prochain. Les éducatrices détiendront presque toutes un poste de 35 heures. Elles iront dans les classes afin d'aider les enseignantes. De plus, les éducatrices feront la surveillance à l'extérieur lors des récréations. Ce qui évitera d'avoir des heures coupées. Avec la dernière convention, les heures doivent se faire sans coupure, car une prime de 6 \$ par jour devra être payée à l'éducatrice. Madame Simon, retraitée des Services éducatifs, est venue aider madame Amyot dans la confection des postes. Il est plus difficile pour notre école de l'effectuer, car les heures du préscolaire sont différentes et la clientèle est jeune. Les postes seront attribués par ancienneté. L'aide à la classe sera attribuée aux spécialistes également. L'enseignant ne pourra pas choisir son éducatrice et vice versa. C'est la même consigne pour l'ensemble de notre centre de services.

#### 17. Rapport de la direction

Madame Hébert nous informe de l'accueil des futurs élèves qui se tiendra le :

- 24 mai pour les élèves de la maternelle 4 ans
- 27 mai pour les élèves du préscolaire 5 ans à l'École Notre-Dame
- 30 mai pour les élèves du préscolaire 5 ans à l'École de la Passerelle

Le moyen de communication « Seesaw » ne sera plus permis l'an prochain dû à la Loi 125, la Loi 101, la cybersécurité, les règles d'archivages et les demandes d'accès à l'information. Les services de l'informatique tentent de trouver une solution.

Comme mentionné par Nathalie, l'an prochain, le temps de l'aide à la classe sera bonifié puisqu'il fera partie des postes des éducatrices en service de garde. Il ne sera plus possible de choisir l'horaire ni l'éducatrice. Le nombre d'heures sera distribué selon les difficultés des élèves. Ce ne sont pas tous les groupes qui auront de l'aide à la classe.

Le congé de maladie de madame Josianne Ouellet est prolongé jusqu'à la fin mai. Il serait surprenant qu'elle puisse revenir d'ici la fin de l'année.

Madame Maella Bönzli, éducatrice spécialisée s'occupant d'un élève de la classe de madame Marie-Hélène Leclerc, est en retrait préventif. C'est madame Florence Bruneau, une éducatrice, qui est revenue assurer l'intérim. Madame Mounia Benhebbadj, éducatrice au service de garde à l'École de la Passerelle, est en congé de maternité. Il est difficile de trouver des remplaçants.

Madame Hébert a assisté au concert de musique offert par la Fondation Musique en Tête. C'est la première fois que nos élèves participaient. Cette activité faisait partie du poste de madame Myriam Sénéchal, cette année. L'an prochain, elle le fera en parascolaire. Habituellement, les élèves de 2<sup>e</sup> année ne peuvent pas participer à ce concert. C'était une nouveauté et ce fut apprécié de tous.

Dès 2024, le nouveau programme de citoyenneté et culture québécoise (CCQ) sera obligatoire pour tous les élèves. Mme Cynthia Bruneau et Mme Marlène Vézina ont travaillé sur un projet clé en main. Elles nous présenteront leur travail lors de la prochaine rencontre du personnel du mois de mai. L'an prochain, il y aura du temps de libération accordé par Mme Johanne afin de bien préparer les cours. L'Éducation à la sexualité sera incluse dans ce programme et devra être enseignée aux élèves du préscolaire 5 ans. Pour tous les autres cycles, cela fera partie du nouveau programme CCQ.

Notre plan d'action concernant le climat positif qui favorise la sécurité de tous devra être acheminé au protecteur national de l'élève avant le 30 septembre de chaque année. La direction devra le présenter aux membres du conseil d'établissement et il devra être déposé sur le site Internet de notre école.

Un exercice de confinement devra être fait prochainement et un courriel sera envoyé aux parents par la suite. Aussi, un exercice d'évacuation devra être réalisé très bientôt sur une période du service de garde.

Afin d'assurer une bonne transition de nos élèves de 2<sup>e</sup> année vers l'École Saint-Louis-de-France, une rencontre des intervenants de notre école s'est faite avec l'équipe de l'École Saint-Louis-de-France. Il a été convenu de faire visiter l'école aux futurs élèves. Nos stratégies en français et en mathématiques seront maintenant utilisées afin de poursuivre une harmonisation des pratiques avec les élèves de l'École Saint-Louis-de-France. Elles seront maintenues jusqu'en décembre de chaque année. Par la suite, ils utiliseront la trousse de leur école. Aussi, comme le rôle de l'élève e été revu à notre école, ce dernier sera mis en place auprès des élèves dans les classes à l'École Saint-Louis-de-France. La visite se tiendra le 29 mai. Une lettre d'information sera envoyée aux parents. Notre équipe était bien préparée et nous avons eu une belle ouverture de leur part. La direction présente semblait ouverte à nos idées.

Le programme GB+ sera poursuivi l'an prochain pour tous les élèves du 1<sup>er</sup> cycle.

## 18. <u>Levée de l'assemblée</u>

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sophie Baron procède à la levée de l'assemblée à 19 h 57. La prochaine rencontre se tiendra le 6 juin à 18 h.

CE-24-04-06	Adopté à l'unanimité.		
	Koralie Tanguay Vice-présidente	Johanne Hébert Directrice	